



2016



Le Crevantois

Bulletin d'informations municipales





En ce début d'année je souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2016, que chacun puisse trouver dans notre commune toutes les satisfactions espérées.

2015 est terminé et il n'est pas possible de ne pas évoquer cette terrible année, marquée par la violence, la haine et l'intolérance. Bien sûr Crevant-Laveine peut sembler loin de ces horreurs, mais nous sommes concernés et devons nous montrer solidaires avec ceux qui les ont subies. Il serait dangereux de se croire totalement à l'abri. C'est peut-être l'occasion de nous rassembler, de renforcer les liens qui nous unissent autour des valeurs fondamentales que nous partageons, de faire preuve d'entraide et de civisme. A propos de civisme, il faut aussi avoir bien conscience que le confort individuel n'est pas toujours compatible avec l'intérêt général. C'est vrai pour les aménagements publics comme l'éclairage ou la qualité des voiries et d'une manière générale pour les services. La municipalité travaille et engage les dépenses dans cet esprit.

L'année 2015 a vu un certain nombre de réalisations, et comme annoncé il y a un an, nous avons centré nos efforts sur les équipements pour les plus jeunes d'entre nous. A l'école, par la remise en état de salles de classe, par la rénovation de la salle informatique, son recablage et l'achat d'ordinateurs. Sur le plateau des Six Pierres, par la construction du plateau multisports, ouvert à tous, grands et petits.

En 2016, nous accueillerons une délégation de nos amis de Momerstroff. Cette commune est liée à la nôtre par une charte d'amitié en mémoire de nos anciens qui ont hébergé ses habitants pendant la deuxième guerre. La date n'est pas encore fixée, mais ce sera probablement un week-end en septembre.

Sur la commune, les travaux porteront principalement sur deux gros chantiers : la réfection complète avec le désamiantage du vestiaire du club de football et des aménagements de voirie à la Terrasse Basse. Des films anti chaleur seront posés sur les fenêtres de l'école pour permettre une meilleure ambiance par fort ensoleillement. Divers aménagements pour handicapés, prescrits par la loi, seront effectués dans le cadre d'un plan de trois ans. Nous poursuivrons le maintien en état de notre patrimoine local. Les cours d'initiation et de perfectionnement en informatique débiteront courant février.

Cette nouvelle année va voir la mise en place de la nouvelle super région et l'entrée de l'Auvergne dans cette structure entrainera sûrement des modifications. A ce jour, nous ne savons pas lesquelles, mais il faudra s'adapter. Plus près de nous, et dès maintenant, il le faut avec les transferts de compétences vers la Communauté de Commune entre Dore et Allier comme l'urbanisme et l'assainissement. D'autres seront progressivement mis en place. Pour conserver le « bien vivre » sur nos territoires ruraux et assurer le maintien d'une vie communale essentielle, il nous faut tous ensemble conduire une réflexion sur les unions possibles entre communes voisines pour atteindre une plus grande taille. Ce critère est essentiel pour exister aux yeux des diverses instances tant départementales que régionales. Le concept de nouvelle commune ne doit pas être rejeté à priori, il est nouveau et mérite d'être étudié soigneusement et sereinement.

Nous sommes, et allons rester pendant quelques années, dans une période de très fortes réorganisations des territoires. L'avenir n'est pas très bien défini, mais une chose est sûre, il sera fait de concentrations et regroupements décidés par l'Etat avec très peu de concertations.

Didier MATRAS, Maire

Informations générales

982 habitants • Superficie de 19.76 km² • 103 km de voirie • 43 hameaux
Communauté de communes : Entre Dore et Allier (Lezoux) • Canton de Lezoux • Arrondissement de Thiers
Département du Puy-de-Dôme • Région : Auvergne-Rhône-Alpes

État civil

Naissances



- Le 5 janvier est née à Beaumont, **Irina**, de Karen LANGUILLE et Pierre-Stéphane **BRUGIERE**, domiciliés « Les Escolives »
- Le 1^{er} février est née à Thiers, **Kaily Gloria Danna**, de Brenda FOURMANN et Kévin **INDERCHIT**, domiciliés « Pont de Crevant »
- Le 7 février est né à Clermont-Ferrand, **Hayden André-Pierre Maurice**, de Jennifer ZIMMERMANN et Brice **MAURER** domiciliés 5 rue de la Mairie
- Le 26 mars est née à Clermont-Ferrand, **Mila**, de Sonia TOGNON et Franck **STEPHAN**, domiciliés 8 impasse du Four – « Les Bigons »
- Le 5 avril est née à Clermont-Ferrand, **Cléa Angéline**, de Virginie DIAS et David **SOULIER**, domiciliés « La Terrasse Haute »
- Le 21 avril est née à Thiers, **Louann Marie Nicole REDON HORN**, de Stéphanie **REDON** et Antoine **HORN**, domiciliés « Chez Table »
- Le 22 juillet est né à Beaumont, **Arthur Christophe**, de Murielle BOURROUX et Julien **CORDIER**, domiciliés 14 impasse des Vignes
- Le 27 octobre est né à Thiers, **Raydon Jean Gilles Brian**, de Malvina **CRESTEL** et Jason **HORN**, domiciliés « La Beaume »
- Le 05 novembre est née à Clermont-Ferrand, **Alicia**, de Charline SOBLES et Cyril **MARISSAL**, domiciliés 8 rue de la Mairie
- Le 08 novembre est née à Thiers, **Lillye**, de Stéphanie GRENET et Yann **NUGEYRE**, domiciliés 6 rue de la Croix d'Allier
- Le 24 novembre est né à Beaumont, **Mathéis**, de Angélique MAROL et **Christophe OLAGNON**, domiciliés « La Brousse »
- Le 17 décembre est née à Clermont-Ferrand, **Margot**, de Elise DUQUESNE et Gaëtan **CHASTEL**, domiciliés 3 rue des Pantalons

Mariages

- Le 18 avril de **Claire GAUTHIER**, professeur des écoles et **Mathieu MONTAGNER**, responsable qualité, domiciliés 5 rue de Laveine
- Le 6 juin de Virginie **DUPIN**, mère au foyer et Frédéric **AUDEGUY**, chauffeur-monteur, domiciliés « La Terrasse Basse »
- Le 17 juin de **Gwenaëlle BRUTÉ DE RÉMUR**, commerciale, résidant « Château de la Terrasse Haute », domiciliée 23 rue de la Brèche aux Loups - PARIS et **Olivier MADINIER**, caviste, domicilié 88 boulevard de Grenelle – PARIS
- Le 27 juin de **Aurélien LAPOINTE**, chef de cuisine et **Philippe DUMAZET**, employé de salaison, domiciliés 2 route de CULHAT
- Le 4 juillet de **Matthieu CAPORALE**, responsable d'équipe, résidant « Fontpanade » et **Sylvain POINSON**, responsable d'équipe, domiciliés « Bagnac » - ANGLARDS-DE-SALERS
- Le 22 août de **Maryline BROUSSE**, sans profession, résidant « La Croix Mozat » et **Marc VOULHOUX**, serrurier, domiciliés 3 rue de la Motte- « Chez Marais » - CULHAT



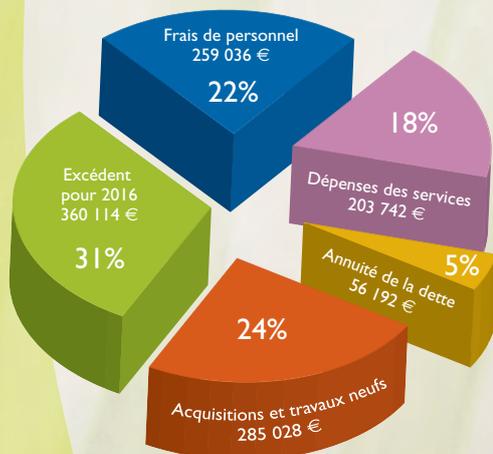
Décès

- Le 10 décembre 2014 est décédé à Clermont-Ferrand, **François Gilbert TOMAZON**, 86 ans, domicilié 1 rue du Bajolet
- Le 30 mars est décédé à Clermont-Ferrand, **Gaston MUCHEMBLED**, 77 ans, domicilié « La Brousse »
- Le 18 mai est décédé à Clermont-Ferrand, **Roland PAILHAS**, 67 ans, domicilié « Chez Thuret »
- Le 28 juin est décédé à Thiers, **Pierre SOULEYRAS**, 85 ans, domicilié 15 route de la Dore - « Chez Peyrot »
- Le 15 juillet est décédé à Cébazat, **Denys MONIER**, 80 ans, domicilié « Montagne »
- Le 22 août est décédé à Thiers, **Marcel SOALHAT**, 68 ans, domicilié 17 rue des Pantalons
- Le 04 septembre est décédée à Riom, **Germaine BODIMENT**, épouse DARDAT, 83 ans, domiciliée 12 rue de la Moutade
- Le 14 septembre est décédé à Thiers, **Joseph MATHIEU**, 85 ans, domicilié « Landas »
- Le 12 novembre est décédée à Thiers, **Marie RAILLIERE**, épouse BONHOMME, 91 ans, domiciliée 5 rue de la Terrasse Basse

Compte administratif 2015

Recettes et dépenses réelles avec regroupement des sections de Fonctionnement et d'Investissements
1 164 112 €

| Détail des recettes | Année 2015 |
|--|--------------------|
| Fonctionnement | |
| Impôts et Taxes locales <i>(contributions directes, taxes sur droits de mutation)</i> | 271 494 € |
| Produits communaux <i>(Affermage, revenus des immeubles, tickets cantine)</i> | 89 795 € |
| Dotations-Allocations-Participations <i>(Dotations de l'Etat et autres, participation des communes pour élèves)</i> | 301 241 € |
| Investissement | |
| Subvention d'Équipement <i>(groupe scolaire, équipement multisports, goudronnage)</i> | 135 062 € |
| Excédent reporté 2014 | 366 520 € |
| Total des recettes | 1 164 112 € |



| Détail des dépenses | Année 2015 |
|---|--------------------|
| Fonctionnement | |
| Frais de personnel <i>(salaires + charges)</i> | 259 036 € |
| Dépenses des Services <i>(Fournitures et achats divers, entretien, honoraires communication, part. organismes intercommunaux...)</i> | 203 742 € |
| Annuité de la dette <i>(Remboursement capital et intérêts des emprunts)</i> | 56 192 € |
| Investissement | |
| Acquisitions et travaux neufs | 285 028 € |
| Excédent pour 2016 | 360 114 € |
| Total des dépenses | 1 164 112 € |

Face à la réduction des dotations de l'Etat, la priorité de la municipalité a été en 2015 la maîtrise des charges de fonctionnement. Il faut savoir que tout montant économisé en fonctionnement sera utilisé pour les investissements futurs. **Un excédent de 360 000 € est laissé pour le prochain budget.**

Taux d'imposition des 3 taxes locales pour 2015

- Taxe d'habitation : 12,84 %
- Taxe Foncier bâti : 17,33 %
- Taxe Foncier non bâti : 69,61 %

Acquisitions et Travaux

Achat d'une tronçonneuse et d'un aspirateur à feuilles, équipement informatique à l'école et à la mairie avec la mise à jour des logiciels, installation de rideaux et achat de tables et de chaises pour l'école, mise en conformité électrique à la salle polyvalente, réfection du mur de la salle du Bajolet.

La météo clémente de cet été a ralenti la végétation. Les employés communaux ont passé moins de temps à entretenir les extérieurs.

Ce gain de temps a permis de faire des travaux en régie. Ce sont les employés communaux qui ont effectué les travaux de rénovation d'un appartement à la Croix-Mozat, de la maison des Six Pierres et d'une partie des salles de classe.

Ces travaux les ont occupés environ un mois et demi.

Malgré cette activité ponctuelle, les employés ont étalé plus de 150 camions de gravier afin d'entretenir les chemins communaux.

Liste non exhaustive des autres travaux d'entretien réalisés en 2015 :

- Pose des panneaux de rues,
- Curage des fossés, tonte, taille, broyage, élagage,
- Pose de carrelage à l'entrée de la salle polyvalente,
- Mise en sécurité des puits,
- Drainage, pose de tuyaux à la Croix-Mozat,
- Aménagement du plateau sportif,
- Pose de panneaux de limitation de vitesse,
- Remplacement de chauffe-eau dans un appartement,
- Réfection d'abribus,
- Peinture au sol, béton à l'école maternelle, etc...

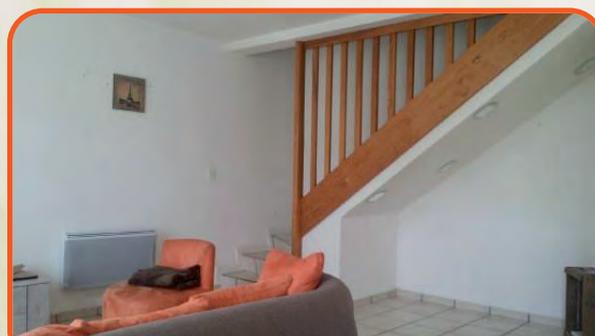
Réfection abribus, square Jean Moulin



Pose carrelage à l'entrée de la salle polyvalente



Réfection peinture intérieure appartement la Croix-Mozat



Elagage à La Moutade



Groupe scolaire les Six Pierres :

Effectif à la rentrée de septembre 2015 : 155 élèves répartis en six classes :

| | | |
|--|---|--|
| Petite section 17 élèves / Moyenne section 11 élèves | ⇒ | Mr HERMILLE |
| Moyenne section 12 élèves / Grande section 13 élèves | ⇒ | Mme DE LA FUENTE (Directrice) & Mme COLAU |
| Grande section 8 élèves / CP 16 élèves | ⇒ | Mme RONZE |
| CE1 26 élèves | ⇒ | Mme PAILLOUX |
| CE2 25 élèves | ⇒ | Mme BREMESSE & Mme COLAU |
| CMI 16 élèves / CM2 11 élèves | ⇒ | Mme BOULOT |

Le nombre d'enfants déjeunant à la cantine a augmenté.

Un seul service devenait compliqué à gérer. Assurer la sécurité de chacun et faire que cette prise de repas soit agréable, n'était plus possible. Aussi la mise en place de 2 services a été retenue.

Le premier commence à 12 heures avec les enfants des petites classes, le second à 12h45.

Pour cette année scolaire, le Temps d'Activité Périscolaire se déroule le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 comme l'année dernière.

Un planning mensuel des activités est maintenant affiché. Le TAP est toujours encadré par les ATSEM de l'école et Mme Danièle SOUCHAL qui s'occupe de l'organisation des activités.

Bien sûr les bénévoles sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.



D'autre part, des aménagements ont été réalisés au sein du groupe scolaire.

Durant l'été 2015, une salle de classe a été rénovée : peintures refaites, sol lustré et panneaux en liège posés sur les murs afin de permettre un affichage aisé pour les enseignants. Les travaux ont été réalisés par les employés communaux.

Durant les vacances de la Toussaint une autre salle de classe ainsi que la salle pour le TAP (Temps d'Activité Périscolaire) ont été rénovées par les chantiers d'insertion.

La salle informatique est en service avec 13 postes (1 poste pour 2 élèves) reliés en réseaux. Les enseignants disposent maintenant d'un ordinateur par salle de classe également relié en réseau. Le système informatique fonctionne sous Windows 8. Un logiciel pédagogique est installé (Ecole II).

Rénovation salle de classe (liège, sol, peinture)



Inauguration salle informatique



Plateau sportif

Le groupe scolaire dispose dorénavant d'un plateau sportif.

Le projet d'un plateau multisports lancé par la commission des sports en 2014, a été réalisé par l'entreprise Auvergne Sports, domiciliée à Orléat, durant l'été 2015.

Ce projet a été subventionné à hauteur de 30% par le Conseil Départemental.

Ce plateau, situé à côté du groupe scolaire, est constitué en partie de matériaux issus de plastiques recyclés. Le revêtement de sol est en gazon synthétique afin de garantir un meilleur confort de jeu.

Les différentes activités sportives pouvant être pratiquées sont : le foot, le basket, le hand, le volley, le badminton.

Ce complexe est destiné :

- d'une part au groupe scolaire et aux TAP, pendant les horaires d'école,
- d'autre part, en accès libre à tout public de la commune en dehors du temps scolaire

(un filet est mis à disposition en mairie)

La salle informatique et le plateau sportif ont été inaugurés le 26 septembre 2015 en présence d'élus locaux.



Amicale de l'école

Il s'agit d'un regroupement de parents d'élèves qui organise des manifestations tout au long de l'année dans le but d'aider à financer les projets de l'école : USEP, piscine, sorties, transports, voyage de fin d'année...



Composition du bureau :

Présidente : Lise Nondédéou
Trésorière : Malorie Rogez

Vice-Présidente : Cécile Chèze
Vice-Trésorière : Martine Chartier

Secrétaire : Karen Brugière

Manifestations 2014/2015 :

- Un spectacle de cirque a été offert pour l'arbre de Noël de l'école et le Père Noël a apporté des cadeaux pour les activités des enfants à l'école : matériels de cirque, jeu de 7 familles, jeux de sociétés, livre d'anglais.
- Le loto de l'école a permis de passer un bon moment. Merci pour votre participation.
- Le spectacle et la kermesse, avec pour les enfants des jeux, des cadeaux... marquent la fin de l'année.

Les voyages scolaires 2014/2015 :

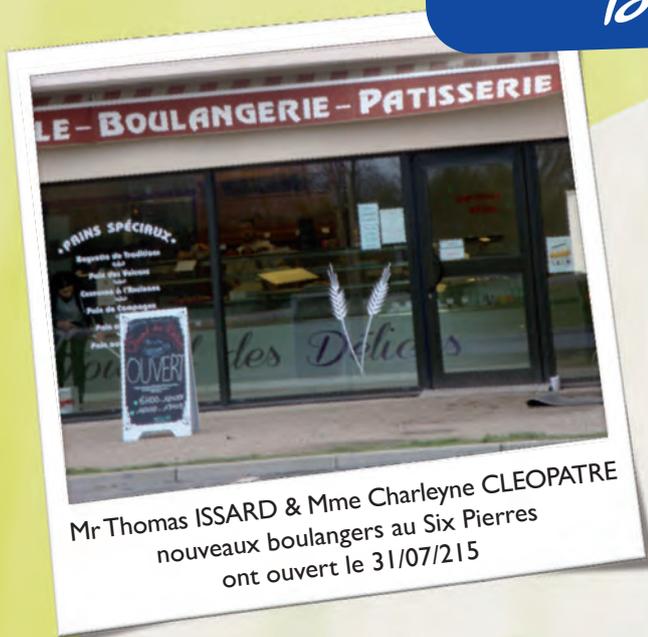
- Les Maternelles ont pu visiter le musée du papier Richard de Bas,
- Les CP-CE1-CE2 sont partis pêcher à la base d'Iloa,
- Les plus grands ont pu explorer le parcours du Parc Écureuil.

Date des manifestations 2015/2016 :

- Arbre de Noël, le jeudi 17 décembre 2015,
- Loto, le samedi 12 mars 2016,
- Spectacle et kermesse, le samedi 25 juin 2016.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

L'équipe du bureau de l'Amicale de l'école de Crevant-Laveine.



Mr Thomas ISSARD & Mme Charleyne CLEOPATRE
nouveaux boulangers au Six Pierres
ont ouvert le 31/07/215



Départ à la retraite de Mme GUINOT
après 17 années de gardiennage
au service de la commune



La redevance incitative

Jusqu'à présent, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères était indexée sur la valeur locative des bâtiments et prélevée avec la taxe foncière.

Depuis décembre 2013, le SBA a opté pour la redevance Incitative. Ainsi vos bacs ont été équipés de puces électroniques destinées à comptabiliser le nombre de levées.

2016 devrait être une année de tarification à blanc et 2017, l'année de mise en œuvre de cette redevance.

La grille tarifaire serait composée de deux parties :

- Une part fixe incluant l'accès au service, la collecte (selon un forfait de levées du bac vert et levées du bac jaune) et le traitement,
- Une part variable calculée en fonction du nombre de levées supplémentaires hors forfait (de 3 à 5€ par levée).

De nombreuses réunions publiques ont été organisées par le SBA afin d'expliquer ce nouveau fonctionnement.

Des réunions de travail auxquelles participent et s'expriment vos représentants élus de Crevant-Laveine ont eu lieu afin d'examiner les modalités de mise en place de ce système.

A ce jour rien n'est fixé définitivement. De nombreuses préoccupations des usagers et interrogations des représentants des communes se sont fait jour.

D'autres réunions sont programmées, nous y participerons et prendrons position contre ce projet, dans l'intérêt des habitants de notre commune.

En effet, le projet actuel conduit à un forfait de 300 à 350€ par foyer, ce que nous jugeons intolérable et insupportable pour un grand nombre d'entre nous.

Nous vous informerons de l'évolution de cette redevance incitative.

Ne perdons pas de vue que l'objectif est citoyen et écologique car l'enjeu est bien de réduire et maîtriser nos déchets.

Un peu de civisme !

Pour information, nous rappelons que le site de la Caborne a été fermé par arrêté municipal, le 16 mai 2014.

Merci de ne plus déposer vos déchets sous peine de poursuites.

Vie associative

Bibliothèque

Cette année, avec l'aide de la Communauté de Communes et de la Médiathèque « Entre Dore et Allier », les bénévoles de la bibliothèque ont organisé deux après-midis thématiques :

- Durant les vacances de Pâques, une conteuse Laurence CALABRESE, de la compagnie l'Espigaou Egaré est venue voir les enfants pour leur raconter des histoires. Le spectacle s'intitulait « Contes d'ici et là » et s'adressait aux enfants à partir de 5 ans.
- Début octobre, des jeux de société étaient mis à la disposition des enfants et des adultes qui ont pu les découvrir et jouer ensemble dans une ambiance conviviale.

En 2015, les bénévoles ont aussi procédé au catalogage et à l'étiquetage des livres afin de pouvoir, à l'avenir, fonctionner en réseau avec les autres bibliothèques du territoire.

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque :
le mercredi de 11h30 à 12 heures 30.
Fermée durant les vacances scolaires. L'accès est libre et gratuit.



Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.

LES MEMBRES DU BUREAU

- Présidente Christelle PENTECÔTE FRANCOLON
- Vice-Présidents Estelle GIRERD CHANEL et Thomas LAPENDRY
- Secrétaires Fabienne FROMAGER, Pierre CHABERT et Geoffroy NÉRON
- Trésorières Christine ROLLAND, Cathy PENTECÔTE FRANCOLON et Camille PELLIZZARO
- Gestionnaires de stock Pascal SOALHAT, Maxime MURAT et Baptiste RIFFAUT

Durant l'année 2016, de multiples manifestations auront lieu afin de continuer à nous rencontrer et passer de bons moments ensemble.

PROGRAMMES DES FESTIVITES 2016

- 06 mars : marche des fours
- 30 avril : repas dansant sur réservation
- 24 juin : spectacle de danse
- 14 juillet : fête communale
- 04 décembre : marché de Noël

Nous comptons sur la participation de nombreux bénévoles afin de nous aider lors de nos festivités. Nous les remercions chaleureusement d'avance.

- ☎ Christelle Pentecôte Francolon : 04 73 60 09 79
- ☎ Estelle Girerd Chanel : 06 67 34 26 23

Sapeurs-Pompiers

Les sapeurs-pompiers du Centre d'Intervention et de Secours de Crevant-Laveine, Bulhon, Vinzelles vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016 et vous témoignent leur reconnaissance pour l'accueil que vous leur réservez lors du passage de leur calendrier. Ils vous remercient également pour votre présence à leur traditionnel « Tripe/Beef » qui se déroulera cette année le dimanche 20 mars 2016 à la salle de Bulhon.

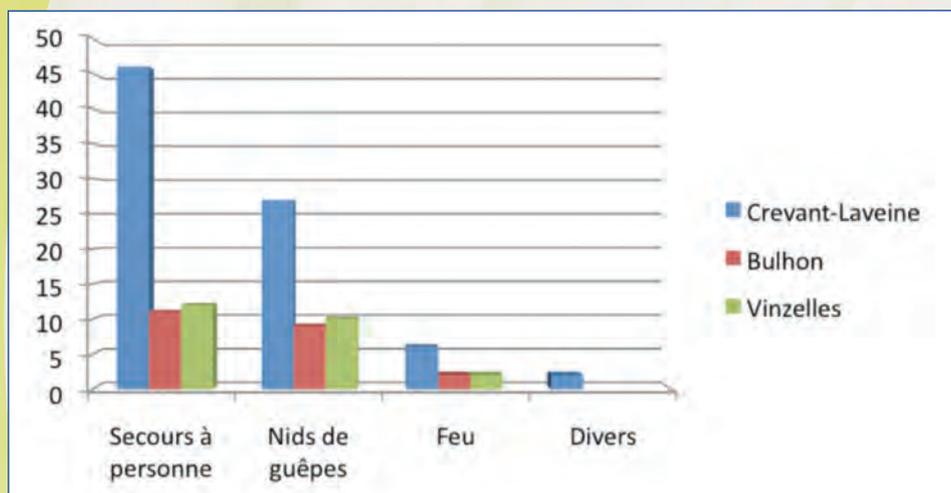


Essaim de guêpes

L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Cette année 2015, nous avons fait à ce jour 127 interventions, 69 secours à personne, 10 feux, 46 nids de guêpes et 2 interventions diverses.

Sur la Commune de Crevant-Laveine, nous avons fait 80 interventions, 22 interventions sur la commune de Bulhon et 24 interventions sur la commune de Vinzelles



L'EFFECTIF

Nous comptons à ce jour 10 sapeurs- pompiers volontaires.

Durant l'année, il y a eu 2 départs en retraite : Patrick BAL et Guy THONIER cédant sa place à son adjoint Alexandre CANET comme responsable CPI par intérim.

Vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier volontaire ?

Informez-vous auprès des sapeurs-pompiers ou venez au Centre d'Intervention et de Secours lors d'une manœuvre le premier dimanche de chaque mois. Un renseignement n'engage à rien ...



Commémoration du 08 Mai :
Dépôt de gerbe au monument aux Morts



Commémoration du 11 novembre
Participation importante des enfants qui
ont chanté L'hymne national.

Association Sportive de Crevant-Bulhon

L'AS Crevant-Bulhon compte cette saison environ 40 licenciés pour deux équipes (grâce à plusieurs recrues). L'équipe première évolue en 2^{ème} division suite à la montée de saison dernière et la seconde équipe se situe toujours en 4^{ème} division de district.

Cette année les deux équipes sont entraînées par FERNANDEZ ANDRE qui a pour objectif de faire maintenir dans un premier temps l'équipe I et selon les résultats de mi-saison se mêler à l'accession en division supérieure.

L'organigramme n'a pas évolué cette année : Sébastien PLANEIX reste président, il est secondé par Jérôme PLANEIX (trésorier), et par François FIALON (secrétaire). A noter que le bureau est fortement aidé par une quinzaine de joueurs/dirigeants bien investis dans la vie du club.

Le club essaie, et ce grâce à ses propres moyens d'accueillir au mieux ses licenciés et adversaires sur un terrain qui s'améliore de saison en saison. De plus et cela grâce à des manifestations réussies, le club a pu totalement autofinancer l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse.

Dates des manifestations de l'ASCB pour 2016 :

- **LOTO samedi 23 janvier 2016 (salle de Crevant)**
- **REPAS dansant samedi 21 mai 2016 (salle de Bulhon)**
- **MOULES/FRITES samedi 26 novembre 2016 (salle de Crevant).**

Nous vous attendons nombreux, afin de venir supporter nos équipes.

François FIALON
Correspondant de l'ASCB



Mako Prod

L'association Mako Prod vous souhaite à tous une bonne année 2016

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les bénévoles qui sont toujours présents au fil des années et qui nous permettent de continuer l'aventure. Ce sera en 2016, le huitième festival.

Merci aussi à nos sponsors, leurs aides matérielles et financières nous sont indispensables pour mener à bien cette soirée. Nous continuerons notre démarche éco-citoyenne en renouvelant la pratique des gobelets recyclables, l'espace fumeur et l'utilisation de matériel offert par le SBA (poubelle de tri etc...).

Cette année, nous accueillerons TONTON DAVID en sound système, DAWJAH, qui nous présentera du new roots et qui nous vient du Puy, et deux groupes de reggae roots, les RIOTS qui nous viennent d'Orléans et JAH LEGACY qui est originaire de Saint Raphaël.

Nous espérons vous rencontrer lors de cette soirée musicale où nous croisons tous les ans un nombreux public mêlant toutes les générations.

Le rendez-vous est donc fixé le samedi 5 mars 2016 à la salle polyvalente à 20h30 où nous sommes certains que vous passerez une excellente soirée.

Composition du bureau :
Président : Thierry Chartier
Trésorière : Malorie Rogez
Secrétaire : Martine Chartier

Responsable programmation : Virginie Chartier

Communication : Thomas Camus et Marie



Le Club le Lierre

*Le bureau et les adhérents du club 3ème âge « Le Lierre »
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.*

Toute personne désirant rejoindre notre club, sera la bienvenue. Celui-ci compte 103 adhérents cette année.

NOS SORTIES 2015 :

- 26 mars : Repas Auberge des Roux (tête de veau)
- 28 mai : Voyage aux Gorges de l'Ardèche en train à vapeur
- 25 juin : Repas Friture et grenouilles à Beau Rivage
- 28 juillet : Visite des Gorges de la Truyère et du parc des Bisons.
- 17 décembre : Repas de fin d'année au « Feu de Bois »

*Cette année, nous avons aussi organisé 5 thés dansants
et 2 concours de belote.*

MANIFESTATIONS PREVUES POUR 2016 :

- Vendredi 08 janvier : Assemblée Générale et Galette des Rois,
- Dimanche 10 janvier : Thé dansant
avec l'orchestre Damien Chaucot,
- Vendredi 19 février : Loto des Adhérents du club,
- Mardi 8 mars : Concours de belote,
- Lundi 28 mars : Thé dansant animé par Sébastien Chazelle,
- Lundi 16 mai : Thé dansant animé par Bernard Dauphant,
- Dimanche 09 octobre : Thé dansant animé par Gérard Prat
- Mardi 08 novembre : Concours de belote,
- Dimanche 20 novembre : Thé dansant avec l'orchestre Bernard Dauphant



Gorges de l'Ardèche



SORTIES PREVUES EN 2016 : 3 sorties au restaurant et 2 voyages.....



Les adhérents du club se réunissent tous les vendredis de 14h à 18h
à la salle du Bajolet :

Jeux de belote, marche et goûter sont au programme.

Pas de réunion du 01^{er} au 31 Août.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la
salle du Bajolet, les vendredis.

Association Communale de Chasse Agréée

Nous tenons en priorité à remercier tous ceux qui participent au bon fonctionnement de notre association ainsi que toutes les personnes qui nous soutiennent par leur présence aux repas que nous organisons chaque année.

D'ailleurs, contrairement à ce que certains pensent, nos manifestations d'avril et juillet ne sont pas réservées qu'aux seuls chasseurs.

CALENDRIER 2015

Dimanche 24 avril Repas « civet de chevreuil »
Gratuit pour les chasseurs et les propriétaires de plus de 3 hectares

Dimanche 17 juillet Repas « sanglier à la broche »
Gratuit pour les chasseurs participant régulièrement aux battues

COMPOSITION DU BUREAU

Suite aux démissions de messieurs Denis JOURDAIN (trésorier), Jean-Marc MOREL (trésorier adjoint) et Eric ARTUS (secrétaire) que nous tenons à remercier ici pour leur engagement, trois nouveaux chasseurs ont intégré notre bureau après élection en Assemblée Générale.

La nouvelle équipe est donc ainsi constituée :

| | |
|---------------------------------|--|
| <u>Président</u> | Gilles PERISSEL |
| <u>Vice-Président</u> | Gérard PICQ |
| <u>Secrétaire</u> | Monique PERISSEL |
| <u>Trésorier</u> | David GARDELLE |
| <u>Trésorier Adjoint</u> | Christian PION |
| <u>Commissaires aux comptes</u> | Didier CHAUFFOUR et François GARMIS |
| <u>Membres</u> | Thierry CHARLES et Eric PONTIUS |

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le dimanche 26 juin.

EFFECTIFS

Notre société compte 68 adhérents pour la saison 2015 / 2016 dont 39 qui résident sur notre commune. Cette année un seul chasseur « premier permis » a bénéficié de notre avantage financier à savoir carte gratuite.

Notre ami Marcel SOALHAT, sociétaire depuis de nombreuses années, nous a quittés. Nous gardons le souvenir d'un homme désireux de rendre service à notre association. Il aidait régulièrement aux différents lâchers de gibier et était toujours présent aux Assemblées Générales. Nous avons une pensée pour lui et sa famille.

SECURITE

Malheureusement, la chasse en battue est trop souvent pourvoyeuse d'accidents.

Dans le seul but d'éviter de tels drames sur notre territoire, une réunion « sécurité » a été organisée par le président pour tous les sociétaires participant à la chasse en groupe.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- préparation de la traque (administratif, consignes de sécurité obligatoirement données par le chef de battue, placement sur la ligne de tir)
- comportement du tireur vis-à-vis de ses collègues (tir dos à la traque en respectant un angle de tir imposé, transport des armes en toute sécurité, interdiction de se déplacer avant signal de fin de battue, tir fichant)
- comportement du tireur vis-à-vis des autres utilisateurs de la nature (identification obligatoire de l'animal avant le tir)
- comportement du groupe près des voies de circulation.

Toutes ces règles évidentes de sécurité doivent obligatoirement être respectées par les participants aux battues. Chacun doit avoir un comportement responsable.



GESTION DE LA FAUNE

La loi Verdeille demande aux A.C.C.A. d'être gestionnaires de la faune.

Le grand gibier, lorsqu'il est en « sur effectif » est source de dégâts sur les cultures, les plantations, les prairies et cause d'accidents de la circulation. Comme toutes les saisons, les plans de chasse agréés par le préfet ont été respectés sur notre territoire à savoir : 9 sangliers et 9 chevreuils prélevés.

Les piégeurs ont participé eux aussi à limiter l'impact des nuisibles sur la faune sauvage, les cultures ainsi que dans les basses-cours. Merci à eux.

La nouveauté vient de notre participation à une étude sur l'état sanitaire de l'espèce chevreuil. Cette étude dirigée par la Direction des Services Vétérinaires consiste à prélever du sang sur les animaux tués puis de transmettre les échantillons recueillis. Aucun animal sur la zone étudiée n'était porteur de maladie la saison passée.



NETTOYAGE CABANE

Quelques utilisateurs réguliers de la cabane ont été sollicités par le président pour réaliser un nettoyage d'été.

Merci à tous les participants.

Vie associative

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Samedi 12 décembre 2015, 70 personnes ont répondu présent au traditionnel goûter du CCAS. Le samedi matin, l'équipe de bénévoles a préparé le goûter, aidés de Bernard JOURDAN et Alain SAUVANET chargés de la cuisson des tartes à la bouillie, des brioches aux pralines et des boules de pain, dans le four communal. Afin de bénéficier de ce colis en 2016, il suffit d'avoir 70 ans (personnes nées à compter de 1946) et d'habiter sur la commune. Le recensement se fait automatiquement par la liste électorale. Par contre, si vous ne figurez pas sur cette liste et que vous souhaitez obtenir votre colis, il faut alors vous inscrire en mairie. En 2015, 118 personnes ont bénéficié de ce colis (66 colis individuels et 26 colis pour les couples).

Le CCAS a également pour vocation de venir en aide aux personnes en difficulté : isolement, maladie, handicap, problèmes divers ...

Adressez-vous en mairie ou sollicitez l'Assistante Sociale de secteur qui formulera une demande auprès du CCAS.



Colis individuel



Colis couple



Goûter salle polyvalente

Espace Ligue de Marignac

Diverses activités vous sont proposées, toutes gratuites pour les participants, animées par des intervenants professionnels et financées par le comité du Puy-de Dôme :

- Les activités physiques adaptées aux possibilités de chacun (jusqu'au 15 décembre pour cette session) le mardi de 10h à 12h
- La sophrologie (à partir de janvier 2016) le mardi de 10h à 12h
- L'art-thérapie qui favorise l'expression deux jeudis par mois de 10h à 12h ; un vernissage avec porte ouverte aura lieu début mars 2016.
- La socio-esthétique pour prendre soin de soi et de son image : 2 jeudis par trimestre

Pour vous inscrire aux activités vous pouvez vous rendre à l'espace ligue les mardis ou les jeudis de 10h à 12h, 4, place de la mairie, Tél : 07 79 51 58 99



CALENDRIER 2016

- | | | |
|----------------------|-----------------------|-------------------------|
| ■ 30 janvier | JOZE..... | Concert-Musique |
| ■ 08 avril | ST-ANDRE-LE-COQ | Soirée théâtrale |
| ■ 02 juillet | LUZILLAT | Soirée Moules-frites |
| ■ 03 septembre | JOZE..... | Marche des associations |
| ■ 05 novembre | CREVANT..... | Paëlla dansante |

Les manifestations 2015 ont rapporté la somme de 11 700 euros reversée au comité départemental.

Préservons notre eau potable vis-à-vis des pesticides



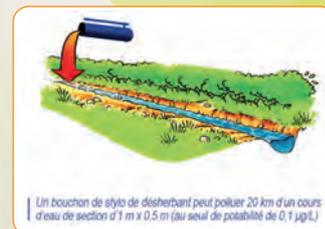
Les syndicats d'eau de notre secteur ont engagé en 2014 un contrat territorial pour préserver la qualité de la ressource en eau potable vis-à-vis des pesticides et des nitrates.

Les pesticides, ou produits phytosanitaires, sont destinés à maîtriser ou à détruire les végétaux (herbicides), champignons (fongicides) ou animaux indésirables (insecticides, ...). Issus de l'industrie chimique ou d'origine naturelle, ils sont utilisés par de nombreux acteurs, notamment les agriculteurs, les gestionnaires des voies de communication, les collectivités, et les particuliers.

Des risques pour la santé et pour l'environnement

Bien que très largement répandue, l'utilisation de pesticides n'est cependant pas anodine : si ces produits permettent d'éliminer des organismes vivants, ils peuvent aussi être néfastes pour la santé humaine.

Les pesticides sont notamment un facteur de dégradation de la qualité de l'eau. Il suffit de quelques gouttes de pesticide pour polluer un cours d'eau et dépasser la norme « eau potable » !!



Vous aussi, vous pouvez participer !

● En acceptant davantage la présence de végétation spontanée dans votre commune

Les communes utilisent de moins en moins de désherbants chimiques pour l'entretien des espaces communaux. Les techniques alternatives et la mise en place de nouveaux aménagements peuvent entraîner la présence de davantage de végétation spontanée. Mais cela n'est pas synonyme de « laisser-aller ». C'est plutôt le signe d'une moindre utilisation de produits chimiques dans les espaces publics. Les herbes folles doivent retrouver une place maîtrisée dans le paysage urbain !

● En utilisant mieux les pesticides et en apprenant à vous en passer dans votre jardin

Évitez les mauvaises manipulations qui entraînent des pollutions !

Attention, la station d'épuration ne traite pas les pesticides !!!

le rinçage du pulvérisateur doit se faire en pulvérisant l'eau de rinçage sur de la terre.



● Désherbez autrement, favorisez l'herbe là où elle sera acceptable, favoriser la biodiversité,...

Pour vous aider, des jardinerie de notre secteur se sont engagées à communiquer sur les méthodes de jardinage au naturel :

- fiches conseil disponibles dans les points de vente signataires ou téléchargeables gratuitement sur le site Internet www.mieux-jardiner.fr

- « Petit guide à destination des jardiniers amateurs » élaboré par le Ministère du Développement Durable, téléchargeable gratuitement sur le site Internet :

www.developpement-durable.gouv.fr/Petit-guide-a-l-attention-des.html

Plateforme Internet d'échanges et d'information sur le jardinage au naturel : www.jardiner-autrement.fr

S'abonner gratuitement à la lettre électronique « l'Echo des jardins » : www.mieux-jardiner.fr (région « Auvergne »)



Source : FREDON Auvergne

L'Ambrosie

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante envahissante originaire d'Amérique du Nord. C'est une plante très allergisante, responsable de nombreuses pathologies touchant principalement l'appareil respiratoire (rhinite, trachéite, asthme) et conjonctivite, urticaire, eczéma.... Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que des symptômes apparaissent.

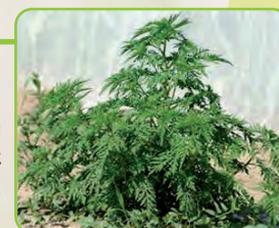
Aussi, face à l'enjeu de santé publique, mais également face à la menace que représente cette espèce pour la biodiversité et certaines cultures, un arrêté préfectoral de 2012 prescrit la destruction obligatoire de cette plante dans le Puy de Dôme.

L'ambrosie fait partie de ce que l'on appelle couramment « les mauvaises herbes ». Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut. Elle peut facilement être confondue avec d'autres plantes cultivées ou sauvages (notamment l'armoise).

L'ambrosie apparaît plutôt tardivement, début mai, et sur des sols nus, abandonnés, tels les chantiers, les décharges, en bord des cours d'eau. Sur les terrains agricoles, elle croît dans les chaumes, les champs de maïs, de tournesol...

Vous avez repéré de l'ambrosie, que faire ?

- Si possible, prenez une photo de votre observation,
- Adressez-vous en Mairie pour y faire un signalement,
- Un référent de la commune est en contact avec la FREDON Auvergne, organisme missionné par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) afin de mettre en œuvre le plan régional de lutte contre l'ambrosie.



Calendrier des festivités

2016

| JANVIER | | |
|----------------------|---|------------------------|
| Vendredi 8 Janvier | Assemblée Générale | Club Le Lierre |
| Dimanche 10 Janvier | Thé Dansant | Club Le Lierre |
| Samedi 16 Janvier | Vœux du Maire | |
| Samedi 23 Janvier | Loto | A.S. Crevant/Bulhon |
| MARS | | |
| Samedi 5 Mars | Festival des 6 Pierres | Mako Prod |
| Dimanche 6 Mars | Marche des Fours Départ : salle du Bajolet | Comité des Fêtes |
| Mardi 8 Mars | Concours de belote | Club Le Lierre |
| Lundi 28 Mars | Thé Dansant | Club Le Lierre |
| AVRIL | | |
| Samedi 2 Avril | Loto | Amicale de l'école |
| Dimanche 24 Avril | Repas | A.C.C.A. |
| Samedi 30 Avril | Repas dansant | Comité des fêtes |
| MAI | | |
| Lundi 16 Mai | Thé Dansant | Club Le Lierre |
| Samedi 28 Mai | Exposition | Ecole |
| JUIN | | |
| Vendredi 24 Juin | Spectacle de Jazz | Comité des Fêtes |
| Samedi 25 Juin | Kermesse | Amicale de l'école |
| Dimanche 26 Juin | Assemblée Générale | A.C.C.A. |
| JUILLET | | |
| Jeudi 14 Juillet | Fête Communale | Comité des Fêtes |
| Dimanche 17 Juillet | Méchoui | A.C.C.A. |
| AOÛT | | |
| Mardi 9 Août | Dong du sang | Dong du sang |
| OCTOBRE | | |
| Dimanche 9 Octobre | Thé Dansant | Club Le Lierre |
| NOVEMBRE | | |
| Samedi 5 Novembre | Repas | Ligue contre le cancer |
| Mardi 8 Novembre | Belote | Club le Lierre |
| Dimanche 20 Novembre | Thé Dansant | Club Le Lierre |
| Samedi 26 Novembre | Moules/Frites | A.S. Crevant/Bulhon |
| DECEMBRE | | |
| Dimanche 4 Décembre | Marché de Noël | Comité des Fêtes |
| Samedi 10 Décembre | Goûter | CCAS |

Hommage à l'enfant du pays

Patrick Depailler ... il y a 35 ans,

Né le 09 août 1944 à Clermont-Ferrand, Patrick Depailler, pilote auvergnat, a débuté la compétition en moto, avant de passer aux quatre roues.



Il débute en 1964 en Formule 2, sur le circuit de Charade, au coeur des Monts d'Auvergne.

Avec son ami Jean-Pierre Beltoise, il remporte le Tour de France Automobile en 1970, ainsi que le rallye des Monts Dôme en 1971. Il est sacré Champion de France de F3 en 1971, ce qui lui permet d'accéder à la Formule 1 en 1972.

En 1972, il participe au Grand Prix de France de F1 au circuit de Charade, avec l'équipe anglaise Tyrrell.

En 1974, il réalise sa première saison complète en F1, et remporte le Championnat d'Europe de F2. Il est médaillé de l'Académie des Sports.

Titularisé par Tyrrell en F1, il passe cinq saisons (de 1974 à 1978) au sein de l'équipe et termine 4^{ème} du Championnat du Monde en 1976.

Il remporte sa première victoire avec la course la plus prestigieuse : Le Grand Prix de Monaco en 1978.

Passé chez Ligier en 1979, il fait équipe avec Jacques Laffite et remporte le Grand Prix d'Espagne.

A cette époque, ces deux pilotes sont les grandes vedettes du sport automobile français.

Quelques semaines après cette victoire, un accident de deltaplane sur le site du Puy de Dôme lui brise les jambes et l'éloigne de la compétition automobile pendant plusieurs mois.

Il effectue son retour en 1980 chez Alfa Romeo, mais il est victime d'une violente sortie de route lors d'essais privés sur le circuit d'Ockenheim (Allemagne) le 01 août 1980, à quelques jours de son 36^{ème} anniversaire.

Il repose au cimetière de Crevant-Laveine auprès de sa famille.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et jeudi 14 h à 17 h / Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h / Samedi de 9 h à 12 h

Tél. 04 73 68 72 32 - mairie.crevantlaveine@wanadoo.fr - Site internet : www.crevant-laveine.fr

Communauté de Communes entre Dore et Allier

29 avenue de Verdun 63190 Lezoux 04 73 73 21 74

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la CCEDA instruit les autorisations de permis de construire, de permis d'aménager, de permis de démolir, les déclarations préalables.

Elle gère également l'assainissement non collectif des particuliers (SPANC), rendu obligatoire depuis la loi du 01 janvier 1996.

Un exemplaire du règlement du SPANC ainsi que les formulaires de demande d'intervention sont à disposition à la mairie.

Tarifs Ecole 2015/2016

CANTINE

Elèves de Crevant-Laveine et Vinzelles : 2,80 €

Elèves extérieurs : 4,60 €

Adultes : 6,00 €

GARDERIE : 1,10 € la 1/2 heure

TAP : 1 € pour 1h30

Démarches administratives

- Carte identité : l'intéressé doit se présenter en personne à la mairie
- Acte d'état civil : si l'évènement a lieu sur la commune (naissance, mariage, décès)
- Inscription sur les listes électorales
- Recensement militaire : au 16^{ème} anniversaire de l'intéressé
- Consultation gratuite du cadastre, consultation du Plan Local d'Urbanisme...

PLU : à savoir

Zone Ub : constructible

Zone Aub : à urbaniser

Zone Agricole : réservée aux activités agricoles et extension

Zone naturelle : aucune nouvelle construction

Pour tous travaux, il est nécessaire de consulter la réglementation du PLU, en mairie et de déposer obligatoirement une déclaration préalable de travaux envisagés, ou un permis de construire.

Bureau de Poste

Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi : 9h - 12h15

Tél. : 04 73 79 46 89

Points de collecte

Point collecte vêtements : container en face de la mairie

Points collecte verre : parking La Croix-Mozat, parking salle polyvalente

Aide à domicile

IAD 350 : Mme E. Ramillien 04 73 78 92 06 ou 06 62 26 72 03
10, rue de l'Etang Garmy 63350 Crevant-Laveine

SIASD : Syndicat intercommunal d'aide et de soins à domicile :
29 bis avenue de Verdun 63190 Lezoux 04 73 73 18 86

Don du sang à Crevant

Mardi 09 Août 2016



SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Service intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Dore Allier

Rue des Augustins 63190 Lezoux 04 73 73 11 51

Infos pratiques

Déchèterie de Maringues

Horaires d'été : du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30
Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Horaires d'hiver : du mardi au vendredi de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Gendarmerie Nationale

Brigade de Maringues :

route de Clermont
63350 Maringues 04 73 68 70 06

Avant de se déplacer, contacter la gendarmerie afin de connaître la brigade de permanence (Maringues ou Puy-Guillaume).

Tarif de location de la salle polyvalente 2016

Particulier habitant la commune : week-end et jours fériés : 200€
24 heures en semaine : 80€

Associations communales : but lucratif : 100€
but non lucratif : 30€

Cas particulier :
gymnastique d'entretien, danse... (si chauffage) 3€ de l'heure

Gratuit pour les activités destinées aux enfants et aux jeunes (jusqu'en 3^{ème})

Pour les associations communales une location gratuite par an.

Particuliers, associations ou entreprises hors commune :
Soirées privées Week-end et jours fériés : 400€
24 heures en semaine : 300€

EDF

Pour joindre le centre EDF : 0800 123 333

Pour dépannage électrique : 09 72 67 50 63

Liste des assistantes maternelles

| | |
|--|----------------|
| CAPORALE Sylvie | 04 73 68 77 89 |
| CARNEIRO Maria | 04 73 88 12 84 |
| CHAMPREDON Bernadette | 04 73 68 65 20 |
| CHARTIER Martine | 04 73 68 65 91 |
| GAYMARD Myriam | 04 73 68 72 93 |
| MICHEL Sandrine | 04 73 73 84 31 |
| RAY-SOALHAT Chantal | 04 73 68 67 20 |
| ROBILLON Madeleine | 04 73 68 77 70 |
| ROLLAND Christine | 04 73 68 67 19 |
| SAINT-ANDRE Béatrice | 04 73 68 65 54 |
| TAILLARDAT Jacqueline | 04 73 68 77 43 |
| TURPIN Véronique | 04 73 69 37 54 |
| MAM | 04 73 87 06 41 |
| 7, rue de la Mairie 63350 Crevant-Laveine | |
| Association de 3 nounous : | |
| Gaëlle GRATELOUP/Laëtitia PICOT/Séverine RAGON | |

Tarif de location de la salle du Bajelet

Réservation uniquement aux habitants de la commune 50€
(location jusqu'à 22 heures)

Exceptionnellement, location pour :
Réveillon de la Saint Sylvestre : location aux particuliers ou associations de la commune (priorité à une association de la commune)

Adil 63

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, de projet immobilier, de travaux d'amélioration, de vente ou location de logement, dans l'individuel ou la copropriété, demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique, neutre et indépendant

Agence Départementale d'Information

sur le Logement / Espace INFO ÉNERGIE du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand), **tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.**

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

- **AMBERT** : Le 4^e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- **COURNON** : Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **ISSOIRE** : Les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **RIOM** : Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **THIERS** : Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.

ADIL 63 / Espace INFO - ÉNERGIE

Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 30 75
contact@adil63.org
Site : www.adil63.org



ADIL 63

Calendrier des collectes 2016 Crevant-Laveine



Ordures ménagères
collectées le **lundi**



Emballages recyclables
collectés **1 mardi sur 2**

| JANVIER | | FÉVRIER | | MARS | | AVRIL | | MAI | | JUIN | |
|---------|---------|---------|-------|------|-------------|-------|-------|-----|-------------|------|-------|
| V | 1 Férié | L | 1 05 | M | 1 | V | 1 | D | 1 Férié | M | 1 |
| S | 2 | M | 2 | M | 2 | S | 2 | L | 2 18 | J | 2 |
| D | 3 | J | 3 | J | 3 | D | 3 | M | 3 | V | 3 |
| L | 4 01 | M | 4 | V | 4 | L | 4 14 | M | 4 | S | 4 |
| M | 5 | V | 5 | S | 5 | M | 5 | J | 5 Férié | D | 5 |
| M | 6 | S | 6 | D | 6 | M | 6 | V | 6 | L | 6 23 |
| J | 7 | D | 7 | L | 7 10 | J | 7 | S | 7 | M | 7 |
| V | 8 | L | 8 06 | M | 8 | V | 8 | D | 8 Férié | M | 8 |
| S | 9 | M | 9 | M | 9 | S | 9 | L | 9 19 | J | 9 |
| D | 10 | M | 10 | J | 10 | D | 10 | M | 10 | V | 10 |
| L | 11 02 | V | 11 | V | 11 | L | 11 15 | M | 11 | S | 11 |
| M | 12 | J | 12 | S | 12 | M | 12 | J | 12 | D | 12 |
| M | 13 | S | 13 | D | 13 | J | 13 | V | 13 | L | 13 24 |
| J | 14 | D | 14 | L | 14 11 | M | 14 | S | 14 | M | 14 |
| V | 15 | L | 15 07 | M | 15 | V | 15 | D | 15 | M | 15 |
| S | 16 | M | 16 | M | 16 | S | 16 | L | 16 Férié 20 | J | 16 |
| D | 17 | M | 17 | J | 17 | D | 17 | M | 17 | V | 17 |
| L | 18 03 | V | 18 | V | 18 | L | 18 16 | M | 18 | S | 18 |
| M | 19 | S | 19 | S | 19 | M | 19 | J | 19 | D | 19 |
| M | 20 | S | 20 | D | 20 | M | 20 | V | 20 | L | 20 25 |
| J | 21 | D | 21 | L | 21 12 | J | 21 | S | 21 | M | 21 |
| V | 22 | L | 22 08 | M | 22 | V | 22 | D | 22 | M | 22 |
| S | 23 | M | 23 | M | 23 | S | 23 | L | 23 21 | J | 23 |
| D | 24 | M | 24 | J | 24 | D | 24 | M | 24 | V | 24 |
| L | 25 04 | V | 25 | V | 25 | L | 25 17 | M | 25 | S | 25 |
| M | 26 | V | 26 | S | 26 | M | 26 | J | 26 | D | 26 |
| M | 27 | S | 27 | D | 27 | M | 27 | V | 27 | L | 27 26 |
| J | 28 | D | 28 | L | 28 Férié 13 | J | 28 | S | 28 | M | 28 |
| V | 29 | L | 29 09 | M | 29 | V | 29 | D | 29 | M | 29 |
| S | 30 | M | 30 | M | 30 | S | 30 | L | 30 22 | J | 30 |
| D | 31 | J | 31 | J | 31 | | | M | 31 | | |

| JUILLET | | AOÛT | | SEPTEMBRE | | OCTOBRE | | NOVEMBRE | | DÉCEMBRE | |
|---------|----------|------|-------------|-----------|-------|---------|-------|----------|----------|----------|----------|
| V | 1 | L | 1 31 | J | 1 | S | 1 | M | 1 Férié | J | 1 |
| S | 2 | M | 2 | V | 2 | D | 2 | M | 2 | V | 2 |
| D | 3 | M | 3 | S | 3 | L | 3 40 | J | 3 | S | 3 |
| L | 4 27 | J | 4 | D | 4 | M | 4 | V | 4 | D | 4 |
| M | 5 | V | 5 | L | 5 36 | M | 5 | S | 5 | L | 5 49 |
| M | 6 | S | 6 | M | 6 | J | 6 | D | 6 | M | 6 |
| J | 7 | D | 7 | M | 7 | V | 7 | L | 7 45 | M | 7 |
| V | 8 | L | 8 32 | J | 8 | S | 8 | M | 8 | J | 8 |
| S | 9 | M | 9 | V | 9 | D | 9 | M | 9 | V | 9 |
| D | 10 | M | 10 | S | 10 | L | 10 41 | J | 10 | S | 10 |
| L | 11 28 | J | 11 | D | 11 | M | 11 | V | 11 Férié | D | 11 |
| M | 12 | V | 12 | L | 12 37 | M | 12 | S | 12 | L | 12 50 |
| M | 13 | S | 13 | M | 13 | J | 13 | D | 13 | M | 13 |
| J | 14 Férié | D | 14 | M | 14 | V | 14 | L | 14 46 | M | 14 |
| V | 15 | L | 15 Férié 33 | J | 15 | S | 15 | M | 15 | J | 15 |
| S | 16 | M | 16 | V | 16 | D | 16 | M | 16 | V | 16 |
| D | 17 | M | 17 | S | 17 | L | 17 42 | J | 17 | S | 17 |
| L | 18 29 | D | 18 | D | 18 | M | 18 | V | 18 | D | 18 |
| M | 19 | V | 19 | L | 19 38 | M | 19 | S | 19 | L | 19 51 |
| M | 20 | S | 20 | M | 20 | J | 20 | D | 20 | M | 20 |
| J | 21 | D | 21 | M | 21 | V | 21 | L | 21 47 | M | 21 |
| V | 22 | L | 22 34 | J | 22 | S | 22 | M | 22 | J | 22 |
| S | 23 | M | 23 | V | 23 | D | 23 | M | 23 | V | 23 |
| D | 24 | M | 24 | S | 24 | L | 24 43 | J | 24 | S | 24 |
| L | 25 30 | V | 25 | D | 25 | M | 25 | V | 25 | D | 25 Férié |
| M | 26 | V | 26 | L | 26 39 | M | 26 | S | 26 | L | 26 52 |
| M | 27 | S | 27 | M | 27 | J | 27 | D | 27 | M | 27 |
| J | 28 | D | 28 | M | 28 | V | 28 | L | 28 48 | M | 28 |
| V | 29 | L | 29 35 | J | 29 | S | 29 | M | 29 | J | 29 |
| S | 30 | M | 30 | V | 30 | D | 30 | M | 30 | V | 30 |
| D | 31 | M | 31 | J | 31 | L | 31 44 | | | S | 31 |



Horaires : 4h30-21h le lundi, mardi, jeudi et vendredi



Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.



Et les jours fériés ? Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.



Bac pucé ? En vue d'établir la facturation à blanc pour 2016*, votre bac doit être équipé d'un système d'identification (puce électronique). Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA.



*Pour + d'infos ou tout savoir sur la Redevance Incitative :
04 73 647 444 / conseilusager@sba63.fr
www.sba63.fr

Rejoignez-nous sur



INFORMATIONS PRATIQUES

